

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

UN OUTIL CONCRET ET ACCESSIBLE POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ DES ÉTANGS TEMPORAIRES

Québec, le 31 mai 2012. Un dépliant de sensibilisation sur la protection des étangs temporaires est maintenant disponible pour aider les propriétaires de lots boisés à protéger ces habitats importants pour la faune. Appuyée par le programme *Découvrir les habitats fauniques* de la Fondation de la faune, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent a réalisé cet outil afin d'inciter les propriétaires de lots forestiers et les intervenants forestiers à mettre en place des mesures de protection pour conserver ces milieux riches et essentiels à la faune.

En milieu forestier, les étangs temporaires ne bénéficient pas d'une protection légale à la hauteur de la valeur écologique qu'on leur accorde. Pourtant, ces milieux sont d'une grande importance. Au printemps, plusieurs espèces d'amphibiens, comme la salamandre maculée et la rainette faux-grillon, une espèce menacée, dépendent de ces étangs pour se reproduire. L'absence de poisson constitue un facteur clé, puisque la prédation sur les œufs et les larves est grandement diminuée. De plus, les étangs temporaires abritent des animaux fascinants, comme les crevettes éphémères qui ne se retrouvent dans aucun autre milieu. Finalement, la grande faune les utilise pour s'y abreuver et se nourrir pendant la saison estivale et diverses espèces de canards y trouvent un refuge pendant leurs migrations saisonnières. Vu l'importance de ces habitats, l'Agence souhaite donc que chacun contribue à la conservation des étangs temporaires et de leur biodiversité.

Le dépliant est disponible pour le téléchargement en ligne à partir du portail Internet de l'Agence (http://www.agence-bsl.qc.ca/Services_multiressources/Publications/Publications.htm). Il a également été distribué aux agences de mise en valeur réparties dans toutes les régions du Québec, ainsi que dans les bureaux régionaux du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

En plus du soutien de la Fondation de la faune, l'Agence a aussi pu compter sur le soutien financier et technique du MRNF et de l'Association forestière Bas-Laurentienne pour la réalisation du dépliant.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution des 1 200 000 chasseurs, pêcheurs et trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de détenteurs de la carte Nature VISA Desjardins et des nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 25 ans plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

- 30 -

Source :

M^{me} Geneviève Lacroix
Coordonnatrice de projets
418 644-7926, poste 139
genevieve.lacroix@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :

M. Marcel Quirion
Coordonnateur de projets
418 644-7926, poste 134
marcel.quirion@fondationdelafaune.qc.ca